



## COMMUNE DE FERREYRES

Rte des Bois 3  
1313 Ferreyres

Tél. 021 866 12 02 - Fax. 021 866 12 04  
administration@ferreyres.ch

### INFORMATION AUX HABITANTS

#### Place déchets végétaux

La quantité de déchets verts a considérablement augmenté ces dernières années, générant une facture pour la commune de plus de 11'000.-frs/an en 2016, contre 2'300.- frs en 2010.

La législation exige que l'élimination des déchets soit entièrement financée au moyen de taxes. Afin d'éviter de devoir augmenter les taxes communales, la Municipalité a décidé de limiter l'accès à la place des déchets par la pose d'une barrière. L'objectif est d'empêcher des particuliers et entreprises extérieurs à la commune de venir y déverser leurs déchets végétaux. Cette mesure prendra effet le 15.09.2017.

Les habitants de Ferreyres pourront malgré tout accéder à cette place, soit à pied, par un espace prévu pour laisser passer une brouette, soit en voiture grâce à une clef disponible contre une caution de 20.- frs auprès de l'administration communale (caution restituée si la clé est rendue).

Vous pouvez également vous rendre directement à la Compostière de Dizy (entre La Sarraz et Cossonay, en montant à droite). Vous devrez inscrire votre n° de plaque et le code pour Ferreyres. Si vous utilisez les services d'un paysagiste ou d'un autre prestataire pour évacuer vos déchets verts, vous pourrez le signaler à la commune par mail ou par téléphone et indiquer le n° de plaque du véhicule et le nom de la société en question.

**Nous vous rappelons que les buis dont vous souhaitez vous séparer ne doivent pas être déposés sur la place des déchets verts ni sur un compost ! Nous vous prions de les mettre dans un sac poubelle et de les évacuer comme des ordures ménagères. Nous vous remercions pour votre collaboration.**

#### Drones

Des drones ont été remarqués sur le territoire communal. Leurs propriétaires doivent savoir qu'une autorisation de l'OFAC (Office fédéral de l'aviation civile) est nécessaire pour exploiter les drones et les modèles réduits d'aéronefs qui excèdent un poids de 30 kg. Les conditions d'utilisation des drones et des modèles réduits volants d'un poids égal ou inférieur à 30 kg figurent dans l'ordonnance du DETEC sur les aéronefs de catégories spéciales. Nous vous prions de vous y référer.

Information sur le site de la Confédération (à demander au greffe si vous n'avez pas internet) : <https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/bonasavoir/drones-et-modeles-reduits/regles-informations-drones.html> ou auprès de l'Ecole Suisse du drone : <http://www.ecole-suisse-drone.ch/contact/>.

**Il convient de respecter la sphère privée. Personne n'apprécie le fait qu'un drone survole son jardin ! Il est préférable de faire voler votre appareil dans des lieux où vous n'importunez personne.**

#### Herbes aromatiques

La Municipalité a planté des herbes aromatiques dans les bacs du bâtiment communal. N'hésitez pas à vous servir ! (menthe, ciboulette, sauge, persil, estragon etc.).

## Autorisation d'installation des piscines

Nous rappelons à tous les propriétaires de piscines et de jacuzzis, quelle qu'en soit la taille, qu'une autorisation municipale est nécessaire afin vérifier que leurs conditions d'utilisation et l'évacuation des eaux soient connues.

Pour tout renseignement sur la procédure à adopter, selon la grandeur et la nature de la piscine (démontable ou pas), veuillez vous adresser auprès du greffe municipal, d'ici au 15 septembre 2017 ou, dans tous les cas, avant de vider votre piscine.

Des formulaires de demande d'autorisation sont également disponibles sur le site internet : <http://www.ferreyres.ch/documents-utiles-constructions-fr2105.html>.

Si vous avez omis de nous annoncer une installation de ce genre, veuillez déposer une demande de suite.

## Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé du 11 au 20 octobre 2017.

En cas d'**urgence**, vous pourrez contacter le municipal responsable selon son dicastère (*coordonnées sur le site internet ou sur l'agenda communal*).

En cas de renouvellement de **documents d'identité** vous pourrez vous adresser directement au Centre de Biométrie, Voie du Chariot 3 à Lausanne. Tél 0800 01 1291 ou [www.biométrie.vd.ch](http://www.biométrie.vd.ch).